

## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

Séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, tenue au 810, Montée du Parc, à Richmond (Québec) **LE MERCREDI 18 MARS 2015, À 19 H** sous la présidence de monsieur Luc Cayer, préfet et maire de la municipalité de Stoke.

### **Présences :**

Cécile Laliberté, mairesse de Bonsecours  
Herman Herbers, maire de Cleveland  
Pierre-Luc Gagnon, maire de Kingsbury  
Guillaume Roberge, représentant de Lawrenceville  
Robert Ledoux, maire de Maricourt  
James Johnston, maire du Canton de Melbourne  
François Boissonneault, maire de Racine  
Marc-André Martel, maire de Richmond  
Louis Coutu, maire de Sainte-Anne-de-la-Rochelle  
Hervé Provencher, maire de Saint-Claude  
Jean-Luc Beauchemin, maire de Saint-Denis-de-Brompton  
Gérard Messier, représentant de Saint-François-Xavier-de-Brompton  
Steeves Mathieu, représentant de Stoke  
Claude Mercier, maire d'Ulverton  
Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt  
Renald Chênevert, maire de Valcourt  
Rolland Camiré, maire de Val-Joli  
Sylvie Bureau, mairesse de Windsor  
Manon Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière

### **Absences :**

Claude Sylvain, maire de Saint-François-Xavier-de-Brompton  
Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville

### **Invités :**

Danièle Tremblay, adjointe administrative  
Karine Bonneville, responsable service aménagement et urbanisme  
Carlo Fleury, responsable du service de développement régional et local / commissaire aux entreprises  
Maryse Audet, coordonnatrice sécurité incendie  
Citoyens (2)

### **1. Mot de bienvenue par le préfet;**

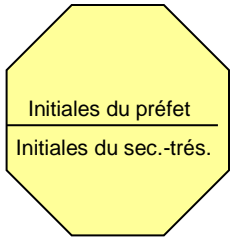
Le préfet, monsieur Luc Cayer, débute la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres à cette séance régulière du Conseil de la MRC du Val-Saint-François. Il souhaite aussi la bienvenue à monsieur Gérard Messier en remplacement du maire de Saint-François-Xavier-de-Brompton et à monsieur Guillaume Roberge en remplacement du maire de Lawrenceville.

### **2. Présences;**

Madame la secrétaire-trésorière note la présence des maires.

### **3. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum;**

IL Y A QUORUM.



## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

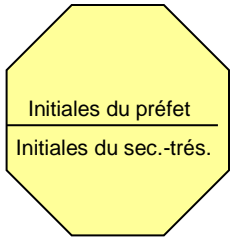
### **4. Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour;**

#### Projet d'ordre du jour

Séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, le MERCREDI, 18 mars 2015 à 19 h, au 810, Montée du Parc à Richmond, Québec.

---

1. Bienvenue par Monsieur le préfet;
2. Présences;
3. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum par Monsieur le préfet qui déclare, selon le cas, la séance régulièrement tenue ou non;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2015 (doc.);
7. Présentation d'un organisme ou d'un individu;
8. Correspondance
  - 8.1 Dépôt et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 19 février 2015 au 4 mars 2015 (doc.);
  - 8.2 Lecture et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 5 mars 2015 au 18 mars 2015;
  - 8.3 Adoption des rapports et de la correspondance par résolution du Conseil, le cas échéant;
9. Aménagement
  - 9.1 Adoption de la priorisation (25 %) du réseau routier local dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) (doc.);
10. Évaluation
  - 10.1 Dépôt du rapport mensuel du mois de février 2015 sur la tenue à jour, questions et commentaires (doc.);
11. Rapport des comités;
12. Cour municipale;
13. Suivi des dossiers;
14. CLD du Val-Saint-François
  - 14.1 Adoption de la reddition de compte finale – Contrat de diversification et développement (Fonds de soutien aux territoires en difficulté) (doc.);
  - 14.2 Suivi concernant le service de développement régional et local;
    - 14.2.1 Autres suivis concernant la transition des mandats du CLD;
      - 14.2.1.1 Adoption du devis pour l'entretien de la piste cyclable;
      - 14.2.1.2 Nomination d'un représentant à l'ACLDE;



## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

14.2.1.3 Nomination d'un représentant à Économie Estrie;

14.2.2 Signature d'une entente de location de locaux du CLD utilisés par la MRC;

15. Divers

15.1 Soumissions pour le transport et traitement des résidus domestiques dangereux 2015 – Attribution du contrat (doc.);

15.2 Soumissions pour le transport, le tri et la valorisation des matériaux secs récupérés à l'écocentre régional – Attribution du contrat (doc.);

15.3 Attribution du contrat de services professionnels pour les deux collectes de RDD 2015 (doc.);

15.4 Résolution d'intention de déposer le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, au plus tard, en décembre 2015 (doc.);

15.5 Dépôt et adoption du Rapport annuel 2014 des activités en sécurité incendie (doc.);

16. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);

17. Levée de la séance.

**CA-15-03-01**

**Résolution :**

**ATTENDU QUE** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance lequel, a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Pierre-Luc Gagnon et résolu,

**QUE** l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que modifié en ajoutant les points suivants :

- 14.2.1.1 Adoption du devis pour l'entretien de la piste cyclable;
- 14.2.1.2 Nomination d'un représentant à l'ACLDE;
- 14.2.1.3 Nomination d'un représentant à Économie Estrie.

Proposition adoptée.

**5. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);**

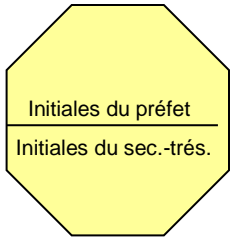
Monsieur le préfet s'enquiert auprès des observateurs présents afin de savoir qui d'entre eux souhaite se faire entendre par le Conseil de la MRC du Val-Saint-François.

Aucune personne n'ayant manifesté le désir de profiter de cette période de questions, monsieur le préfet appelle immédiatement le point suivant de l'ordre du jour.

**6. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2015 (doc.);**

**CA-15-03-02**

**Résolution :**



## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

**ATTENDU QUE** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance du Conseil;

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Louis Coutu et résolu,

**QUE** madame la secrétaire-trésorière, Manon Fortin soit exemptée de faire la lecture du procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 18 mars 2015 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que déposé.

Proposition adoptée.

### **7. Présentation d'un organisme ou d'un individu;**

Monsieur le préfet présente monsieur Carlo Fleury, le nouveau responsable du service de développement régional et local / commissaire aux entreprises, pour la MRC du Val-Saint-François.

Monsieur Fleury se dit très heureux d'avoir été choisi pour le poste en question. Il mentionne que la situation actuelle sera pour lui un grand défi et qu'il faudra travailler avec une équipe restreinte. Il se dit très heureux de l'équipe qui entrera en poste la semaine prochaine. Ses priorités sont de voir à ce que les rôles et les responsabilités de chacun soient bien établis, de déterminer le mandat du service pour atteindre les objectifs qui seront définis. Il mentionne aussi de ne pas hésiter à le contacter si les membres ont des questions pour lui.

### **8. Correspondance;**

#### **8.1 Dépôt et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 19 février 2015 au 4 mars 2015 (doc.);**

Aucune correspondance n'a été retenue par les membres du comité exécutif.

#### **8.2 Lecture et retour de la correspondance reçue pendant la période du 5 mars 2015 au 18 mars 2015;**

**Lettre 5.6 - La Maison Aube-Lumière - 18<sup>e</sup> édition de la Campagne de financement – Invitation à la soirée thématique, le 10 avril prochain à compter de 18 h au Delta à Sherbrooke (coût : 175 \$/billet)**

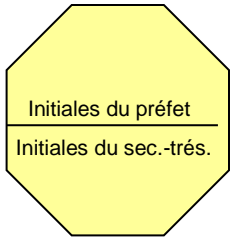
Monsieur Beauchemin invite tous les membres intéressés à cette cause à se joindre au souper du 10 avril prochain.

#### **8.3 Adoption du rapport de la correspondance par résolution du Conseil, le cas échéant;**

CA-15-03-03

**Résolution :**

**ATTENDU QUE** le dépôt et la lecture devant ce conseil par madame la directrice générale, de la correspondance reçue par la



## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

MRC depuis le 5 mars 2015 jusqu'au 18 mars 2015  
inclusivement et des rapports écrits;

Il est proposé par monsieur François Boissonneault, appuyé par monsieur Jean-Luc Beauchemin et résolu,

**QUE** la correspondance reçue par la MRC depuis le 5 mars 2015 jusqu'au 18 mars 2015 inclusivement et, les susdits rapports écrits préparés par madame la secrétaire soient et ils sont, par les présentes, adoptés et déposés aux archives de la MRC du Val-Saint-François pour y être conservés et mis à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

Proposition adoptée.

### **9. Aménagement;**

#### **9.1 Adoption de la priorisation (25 %) du réseau routier local dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) (doc.);**

CA-15-03-04

#### **Résolution :**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports du Québec a octroyé à la MRC du Val-Saint-François une aide financière pour l'élaboration d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales;

**ATTENDU QUE** dans le cadre de ce programme, la MRC doit identifier 25 % de son réseau routier local admissible essentiel à son développement socio-économique;

**ATTENDU QU'** une consultation préalable auprès des directeurs généraux, des inspecteurs de voirie, des directeurs de travaux publics et des maires a permis d'établir le réseau prioritaire;

**ATTENDU QUE** l'identification du réseau a été présentée au conseil de la MRC (carte avec les routes identifiées d'un trait vert) et tous s'entendent sur le choix des routes sélectionnées;

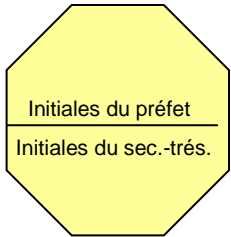
Il est proposé par monsieur Robert Ledoux, appuyé par monsieur Steeves Mathieu et résolu,

**QUE** la MRC du Val-Saint-François adopte la sélection des routes identifiées pour la priorisation des réseaux routiers pour un total de 160 km soit 24,5 % du réseau routier admissible dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales.

Proposition adoptée.

### **10. Évaluation;**

#### **10.1 Dépôt du rapport mensuel du mois de février 2015 sur la tenue à jour, questions et commentaires (doc.);**



## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

Les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport mensuel du mois de février 2015.

### **11. Rapport des comités;**

#### **« Bières et Saucisses » d'Échec au crime**

Madame Laliberté mentionne aux membres que les factures et les billets pour le « Bières et Saucisses » ont été postés et elle les informe aussi que le numéro du billet correspondra au numéro de la table.

### **12. Cour municipale;**

### **13. Suivi des dossiers;**

### **14. CLD du Val-Saint-François;**

#### **14.1 Adoption de la reddition de compte finale – Contrat de diversification et développement (Fonds de soutien aux territoires en difficulté) (doc.);**

CA-15-03-05

Résolution :

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François a signé un premier Contrat de diversification et de développement dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté, le 13 janvier 2010, lequel prévoyait une aide maximale gouvernementale de 500 000 \$;

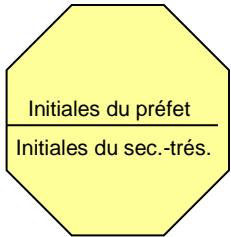
**ATTENDU QU'** en date du 18 mars 2015, la MRC du Val-Saint-François a utilisé toutes les sommes prévues et dépose le Rapport final pour la reddition de compte dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté;

Il est proposé par monsieur Patrice Desmarais, appuyé par madame Cécile Laliberté et résolu,

**QUE** le Conseil de la MRC du Val-Saint-François adopte le Rapport pour la reddition de compte dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté, tel que déposé;

**QUE** copie de cette résolution et du Rapport final pour la reddition de compte dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté soient transmis à la direction régionale du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation de territoire.

Proposition adoptée.



## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

### **14.2 Suivi concernant le service de développement régional et local;**

#### **14.2.1 Autres suivis concernant la transition des mandats du CLD :**

##### **14.2.1.1 Adoption du devis pour l'entretien de la piste cyclable;**

**CA-15-03-06**

**Résolution :**

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François doit procéder à un appel d'offres pour l'entretien de la piste cyclable « La Cantonnière » pour les années 2015 et 2016 et des travaux relatifs aux améliorations locatives du réseau;

**ATTENDU QU'** un devis pour l'entretien de la piste cyclable est déposé pour approbation;

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Pierre-Luc Gagnon, et résolu,

**QUE** le Conseil de la MRC du Val-Saint-François adopte le devis pour le contrat d'entretien et de l'aménagement du réseau cyclable « La Cantonnière » pour 2015 et 2016;

**QUE** madame Manon Fortin, directrice générale de la MRC du Val-Saint-François, soit désignée responsable de l'appel d'offres pour le contrat d'entretien et de l'aménagement du réseau cyclable.

Proposition adoptée.

##### **14.2.1.2 Nomination d'un représentant à l'ACLDE;**

**CA-15-03-07**

**Résolution :**

Il est proposé par madame Sylvie Bureau, appuyé par madame Cécile Laliberté et résolu,

**QUE** la directrice générale, madame Manon Fortin, soit nommée représentante de la MRC du Val-Saint-François à l'Association des CLD de l'Estrie (ACLDE).

Proposition adoptée.

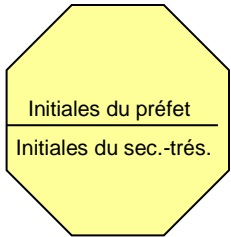
##### **14.2.1.3 Nomination d'un représentant à Économie Estrie;**

**CA-15-03-08**

**Résolution :**

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur François Boissonneault et résolu,





## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

**QUE** le responsable du service du développement régional et local, monsieur Carlo Fleury, soit nommé représentant de la MRC du Val-Saint-François à Économie Estrie.

Proposition adoptée.

### **14.2.1 Signature d'une entente de location de locaux du CLD utilisés par la MRC;**

**CA-15-03-09**

**Résolution :**

**ATTENDU QUE** les 7 employés de la MRC dédiés au service de développement régional et local occuperont des espaces dans les locaux du CLD et utiliseront les équipements du CLD;

**ATTENDU QUE** la conclusion d'un bail pour les locaux et les équipements est nécessaire;

**ATTENDU QU'** un projet de bail est déposé et que les maires en ont pris connaissance;

Il est proposé par monsieur Rolland Camiré, appuyé par monsieur François Boissonneault et résolu,

**QUE** le CLD de la MRC du Val-Saint-François loue à la Municipalité Régionale du Val-Saint-François les locaux situés au 300, rue Parc Industriel, Windsor (Québec) incluant les espaces communs ainsi que tous les équipements et le mobilier de bureau;

**QUE** le coût de la location total est de trois mille dollars (3 000 \$) par mois débutant le 23 mars 2015 et se terminant le jour de la dissolution du CLD de la MRC du Val-Saint-François.

Proposition adoptée.

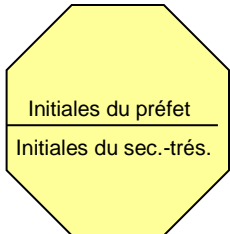
**Monsieur le préfet donne le nom des personnes qui ont été embauchées pour les postes du service de développement régional et local pour la MRC du Val-Saint-François :**

Monsieur Daniel Braün, commissaire au développement et au financement;  
Monsieur Philippe Veilleux, agent de développement rural;  
Monsieur Kevin Bombardier, agent de migration – Place aux jeunes;  
Madame Nicole Caron, adjointe administrative et aux communications;  
Madame Emmanuelle Déon, agente de développement touristique et culturel;  
Madame Mélissa Nadeau, agente de développement agroalimentaire;  
Monsieur Carlo Fleury, responsable du développement régional et local/commissaire aux entreprises

**15. Divers;**

**15.1 Soumissions pour le transport et traitement des résidus domestiques dangereux pour 2015 – Attribution du contrat (doc.);**





CA-15-03-10

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Résolution :

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François a demandé des soumissions pour le transport et le traitement des RDD 2015 auprès de 3 entreprises;

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François a reçu les 2 soumissions suivantes :

### Collectes de RDD (Richmond et Valcourt)

SOUSSIONNAIRE	PRIX SOUMIS (taxes en sus)
ChemTech Environnement	11 721,00\$
CRI Environnement	15 687,00\$

### Écocentre Régional

SOUSSIONNAIRE	PRIX SOUMIS (taxes en sus)
ChemTech Environnement	14 631,00\$
CRI Environnement	16 046,00\$

**ATTENDU QUE** les soumissions reçues de l'entreprise *ChemTech Environnement* sont les plus basses et conformes au devis;

**ATTENDU QU'** il est nécessaire d'avoir une compagnie pour le transport et le traitement des RDD provenant de l'Écocentre et des collectes de RDD;

Il est proposé par monsieur Rolland Camiré, appuyé par monsieur Hervé Provencher et résolu,

**D'** accepter la soumission de la firme *ChemTech Environnement*, le plus bas soumissionnaire conforme pour :

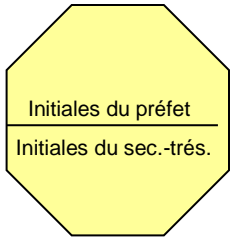
- Le transport et le traitement des RDD lors des deux collectes annuelles de Richmond et de Valcourt pour l'année 2015 au coût estimé de 11 721,00 \$, taxes en sus;
- Le transport et le traitement des RDD de l'Écocentre régional pour l'année 2015 au coût estimé de 14 631,00 \$, taxes en sus;
- Le tout évalué selon les quantités récoltées en 2014.

Proposition adoptée.

**15.2 Soumissions pour le transport, le tri et la valorisation des matériaux secs récupérés à l'écocentre régional – Attribution du contrat (doc.);**

CA-15-03-11

Résolution :



## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François a demandé des soumissions pour le transport, le tri et la valorisation des matériaux secs récupérés à l'écocentre régional pour l'année 2015;

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François a reçu les 3 soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Transport in situ : \$/ par transport Quantité : 12	Transport au centre de tri \$/ par transport Quantité : 17	Tri et valorisation \$/ par tonne métrique Quantité : 134	Évaluation selon les quantités 2014
Sanitaire Lac-Mégantic	150 \$	260 \$	75,00 \$	16 270,00 \$
Gestion Michel Couture	225 \$	225 \$	84,30 \$	17 821,00 \$
<b>Sani-Estrie</b>	125 \$	215 \$	72,00 \$	<b><u>14 803,00 \$</u></b>

**ATTENDU QUE** la soumission reçue de l'entreprise Sani-Estrie pour le transport, le tri et la valorisation des matériaux secs récupérés à l'écocentre régional pour l'année 2015 est la plus basse et conforme au devis;

Il est proposé par monsieur Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Herman Herbers et résolu,

**D'** accepter la soumission de l'entreprise Sani-Estrie, le plus bas soumissionnaire conforme pour le transport, le tri et la valorisation des matériaux secs récupérés à l'écocentre régional pour l'année 2015 au coût estimé de 14 803,00 \$, taxes en sus.

Proposition adoptée.

### **15.3 Attribution du contrat de services professionnels pour les deux collectes de RDD 2015 (doc.);**

**CA-15-03-12**

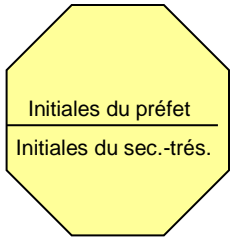
**Résolution :**

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Jean-Luc Beauchemin et résolu,

**QUE** la MRC du Val-Saint-François attribue le contrat à monsieur Hughes Ménard, pour les services professionnels des deux collectes de RDD 2015, au montant de 6 000 \$ (taxes incluses);

**QUE** monsieur Martin Lemieux, responsable de la gestion des matières résiduelles et environnement, soit autorisé à signer le contrat entre M. Hughes Ménard et la MRC du Val-Saint-François.

Proposition adoptée.



## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

### **15.4 Résolution d'intention de déposer le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, au plus tard en décembre 2015 (doc.);**

CA-15-03-13

Résolution :

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François a présenté une demande au ministre de la Sécurité publique pour le programme d'aide financière à la formation des pompiers à temps partiel, le 9 février 2015;

**ATTENDU QUE** le 27 février 2015, la MRC a été avisée que pour être admissible au programme d'aide financière, toutes les exigences prévues à la *Loi sur la Sécurité incendie* doivent être respectées, dont celle d'un schéma de couvertures de risques en sécurité incendie (SCRSI);

**ATTENDU QUE** la MRC est actuellement liée par le SCRSI, en vigueur depuis le 7 octobre 2007;

**ATTENDU QUE** la MRC a débuté la révision du SCRSI depuis le mois d'août 2014 et que la collecte de données est entièrement terminée depuis le 5 mars 2015;

**ATTENDU QUE** la rédaction du SCRSI débutera ces prochaines semaines;

**ATTENDU QUE** la volonté de la MRC est d'adopter un SCRSI au plus tard le 31 décembre 2015;

Il est proposé par monsieur Renald Chênevert, appuyé par monsieur Patrice Desmarais et résolu,

**D'** aviser le Ministre de la Sécurité publique de l'intention de la MRC du Val-Saint-François de déposer un schéma de couverture de risques en incendie révisé, tel que prévu par la *Loi sur la Sécurité incendie* au plus tard le 31 décembre 2015.

Proposition adoptée.

### **15.5 Dépôt et adoption du Rapport annuel 2014 des activités en sécurité incendie (doc.);**

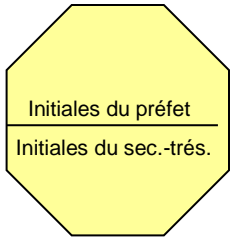
Madame Maryse Audet, coordonnatrice en sécurité incendie, explique les grandes lignes du Rapport annuel 2014 des activités en sécurité incendie et répond aux questions des membres.

CA-15-03-14

Résolution :

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François doit adopter un rapport annuel d'activités conformément à son schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** chaque municipalité et service incendie a eu l'opportunité d'en prendre connaissance avant son adoption par la MRC et de faire parvenir les correctifs si nécessaire;



## *Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François*

Il est proposé par monsieur Steeves Mathieu, appuyé par monsieur Patrice Desmarais et résolu,

**QUE** le rapport annuel d'activités pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Val-Saint-François pour l'année 2014 soit adopté tel que déposé et transmis au Ministère de la Sécurité publique.

Proposition adoptée.

### **16. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);**

Monsieur le préfet s'enquiert auprès des observateurs présents afin de savoir qui d'entre eux souhaite se faire entendre par le Conseil de la MRC du Val-Saint-François.

Madame Laliberté désire souligner les 23 années de services de monsieur Jocelyn St-Jean au CLD et mentionne aussi qu'il s'est montré très professionnel jusqu'à la fin.

Monsieur Chênevert, au nom des maires de la région de Valcourt, invite tous les maires de la MRC à un tournoi de golf.

Monsieur le préfet lance une invitation aux élus, aux employés de la MRC et du service de développement, à une Soirée cabane à sucre au « Bec sucré » dans le Canton de Valcourt, le 17 avril prochain.

Monsieur Desmarais souligne l'anniversaire de naissance de la directrice générale, madame Fortin.

Monsieur Beauchemin désire souligner le travail des membres du comité de sélection dans le dossier du service de développement régional et local.

### **17. Levée de la séance;**

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par monsieur François Boissonneault que la séance soit levée à 20 h 17.

---

Manon Fortin,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Luc Cayer,  
Préfet